

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fontainebleau, le 18/02/2022

TEMPÊTE EUNICE : APPEL A LA PRUDENCE EN FORET

La **tempête Eunice** touchera ce vendredi 18 février après-midi les côtes des départements de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais. L'Office national des forêts incite le public à **ne pas fréquenter les forêts publiques du littoral** et proches du littoral de ces départements, aujourd'hui et tout ce week-end.

Durant cet épisode météorologique, les rafales pourront atteindre 120 km/h sur les côtes, avec des pointes possibles à 140 km/h sur le Nord et le Pas-de-Calais. Dans ces conditions, les risques de **chutes d'arbres et de branches sont réels durant l'épisode météorologique et encore quelques jours après**. En effet, après un coup de vent, tous les arbres ne tombent pas d'un seul coup : ceux qui ont été fragilisés peuvent chuter par la suite, tout comme les branches cassées restées en suspension.

Par mesure de sécurité, l'Office national des forêts appelle à la plus **grande prudence** et recommande aux usagers de **ne pas se déplacer** dans ces forêts littorales et proches du littoral des Hauts-de-France, aujourd'hui et durant tout ce week-end.

Les correspondants :

Département de la Somme :

Agence ONF Compiègne :

François LEHMANN - francois.lehmann@onf.fr

06.26.53.42.18

Départements du Nord et Pas-de-Calais :

Agence ONF :

Loïc SAUVAGE- loic.sauvage@onf.fr

06.23.24.61.64